

## Hausse de 0,75 \$ du salaire minimum en 2018

### Le gouvernement doit faire plus et plus rapidement, selon la CSN.

Bien que le Conseil central de Lanaudière accueille favorablement l'annonce de la hausse prochaine du salaire minimum de 0,75 \$ l'heure, le portant ainsi à 12 \$ l'heure, il estime que cela reste insuffisant pour de nombreux salarié-es qui peinent à joindre les deux bouts, même s'ils travaillent à temps plein. Pour le Conseil central de Lanaudière, le gouvernement doit impérativement hausser le salaire minimum de façon significative afin d'atteindre 15 \$ l'heure, et ce, dans les plus brefs délais.

« La CSN ne lâchera pas le morceau, nous continuerons à militer pour que tous les travailleurs et travailleuses aient un revenu décent, et cela passe notamment par la hausse rapide et substantielle du salaire minimum. L'annonce d'aujourd'hui est un pas dans la bonne direction, mais c'est encore trop peu. Il faut faire preuve de courage politique, à l'instar d'autres gouvernements comme celui de l'Ontario », affirme Jacques Létourneau.

(Extrait du communiqué de la CSN du 17 janvier 2018)

## Dernière assemblée générale

C'est le 2 février que s'est tenue l'assemblée générale du Conseil central de Lanaudière. 60 militantes et militants ont assisté à la présentation sur l'ALENA et constaté les impacts sur leur travail.

Il a été question également de la réorganisation du conseil central et les militants ont été conviés à la prochaine assemblée générale pour travailler en atelier sur leur vision des structures du conseil central. Ne manquez pas cette importante réunion pour un conseil central qui vous ressemble et qui vous rassemble !

De plus, dans le cadre de la journée nationale de l'entraide, le conseil central a invité Josée Boudreault et Louis-Philippe Rivard pour la conférence « Rebondir après l'épreuve ». Un bel après-midi de réflexion sur notre façon de voir les épreuves et d'en tirer du positif.



## Virée jaune dans Lanaudière



**Des conducteurs de véhicules scolaires de la CSN réclament une hausse du financement du transport scolaire.** Le gouvernement doit hausser le financement du transport scolaire, voilà l'avis de conducteurs et conductrices de véhicules scolaires lanaudois affiliés CSN qui ont lancé une campagne sur les médias sociaux et ont participé à la virée jaune le 5 février dernier.

L'activité s'est tenue simultanément dans plusieurs villes du Québec afin de sensibiliser le gouvernement aux conditions de travail actuelles et aux salaires des conducteurs.

Actuellement, les salarié-es touchent un taux horaire moyen de 17,86 \$ pour un revenu annuel moyen de 19 288 \$ alors que d'autres reçoivent 12,07 \$ l'heure, un taux avoisinant le salaire minimum sans autres avantages sociaux.

## 8 mars 2018

C'est avec grand plaisir que le Conseil central de Lanaudière-CSN vous invite à continuer la tradition de célébrer ensemble la Journée internationale des femmes. Cette année, c'est Mme Marilyse Hamelin, féministe et journaliste engagée, qui sera notre conférencière. L'activité aura lieu le 8 mars au Château Joliette. Inscription obligatoire avant le 2 mars 2018 au 450 759-0762 (sans frais 1 888 759-0762) ou par courriel à : [reception.cclanaudiere@csn.qc.ca](mailto:reception.cclanaudiere@csn.qc.ca).

Le thème de cette année : « **féministe tant qu'il le faudra !** »

Le Collectif 8 mars. Agence : UPPERKUT. Direction artistique et design graphique : Noémie Darveau.

